



Membres en exercice	15
Membres présents	13
Pouvoir	1
Votants	13 + 1 pouvoir

Le 27 août 2018, à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 21 août 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Jean Charles GUIADEUR, Sylvie GUIBERT, Noëlla LUCAS, Pascal PIERRE, Nathalie TALON.

Excusés : Annie BARADEAU, Vincent BOISSON, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Jean-Luc LAMY, Isabelle MINAUD, Lydie ROBUCHON.

Secrétaire de séance : Pascal PIERRE.

Jean-Luc LAMY a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Jean-Luc GILLIER a donné pouvoir à Claude GRATEAU.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018, le Conseil municipal :

- **décide** de renoncer à l'exercice de son droit de préemption sur l'immeuble bâti cadastré section C numéro 1047, situé 48 rue des Arçonniers ;
- décide** de renoncer à l'exercice de son droit de préemption sur l'immeuble bâti cadastré section B numéro 930, situé 1 rue de la Vallée ;
- **approuve** le projet de statuts de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, modifiant notamment, au titre des compétences supplémentaires/facultatives, la compétence « Enfance-Jeunesse » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- **approuve** le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée du 2 juillet 2018 et l'application des montants des attributions de compensation prévus dans celui-ci ;
- **approuve** la convention constitutive du groupement de commandes « balayage mécanique des voies » proposée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée afin de poursuivre la prestation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- **accepte** de faire partie du groupement de commandes pour renouveler le marché de marquage au sol sur les voies communales, proposé par la Communauté de communes pays de Fontenay-Vendée ;
- **approuve** le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande locative sociale et de l'information des demandeurs (PPG) présenté par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ;
- en raison du retour à la semaine scolaire de 4 jours, **décide de diminuer** le temps de travail d'un agent périscolaire de 12 à 10 heures par semaine à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 ; le temps de travail des deux autres agents périscolaires est **maintenu**; les emplois du temps sont réorganisés pour tenir compte des nouveaux horaires de classe ;

- **prend acte** de l'ordonnance du liquidateur judiciaire qui accorde la vente du lotissement rue de la Chaume au profit de la Commune; **fixe** le prix de vente des terrains sur la base de 30 euros le m<sup>2</sup>; **dit** que ce prix attractif, formant un prix d'appel destiné à relancer la vente des lots, s'applique sur engagement écrit des deux parties avant le 31 décembre 2018 ; après cette date, le Conseil municipal se réserve la possibilité de réactualiser le prix de vente ;
- **donne son avis** sur les esquisses d'aménagement des parterres aux abords de l'église, de l'espace autour du monument aux morts, du jardin partagé et de la liaison douce entre l'école et le secteur Saint-Vincent ;
- **procède** à la décision modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2018 consistant à ouvrir les crédits d'ordre nécessaires pour comptabiliser des écritures d'amortissement de subventions d'équipement.

## QUESTIONS DIVERSES

### Changement de Sous-Préfet

Madame Annick PÂQUET est nommée sous-préfète de Fontenay-le-Comte.

Elle succède à Sébastien ABDUL.

### Conseil Municipal des Jeunes

Les élections pour renouveler le Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront le samedi 13 octobre.

Peuvent être candidats les jeunes nés en 2009, 2008, 2007 et 2006.

Une information individuelle a été faite.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 octobre.

A L'Orbrie, le 12 septembre 2018

Le Maire,

Noëlla LUCAS

